

PAR COURRIEL

Le 22 décembre 2021

N/Réf.: 22101

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 24 novembre 2021, visant à obtenir, pour chacune des invitations ARRIMA du 11 novembre 2021, 21 octobre 2021, 30 septembre 2021, 2 septembre 2021, 26 août 2021, 19 août 2021 et du 12 août 2021:

- 1- Nombre d'invitations pour chaque profession (CNP);
- 2- Nombre d'invitations faites aux personnes détenant une offre d'emploi validée à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- 3- Nombre d'invitations faites aux personnes visées par l'article 47 de la Loi sur l'immigration au Québec;
- 4- Nombre d'invitations faites aux personnes visées par l'article 26 de la Loi sur l'immigration au Québec

À cet égard, nous vous transmettons une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère. Notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi) prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi (en annexe), l'accès à certains renseignements vous est refusé.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Nous vous prions d'agréer, , nos salutations distinguées.

Originale signée par:

M^e Marie-Claude Simard
Responsable substitut de l'accès
aux documents et de la protection
des renseignements personnels

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

Article 53 Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Article 54 Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

Tableau 2 : Distribution de la profession des ressortissants à inviter dans le cadre du PAMO-TI par type de profession et par volume. ARRIMA le 9 août 2021.

Code	Description de la profession	Nombre de DI	% des DI
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	44	8,5
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	34	6,6
2141	Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	25	4,9
2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	47	9,1
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	92	17,9
2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	■	■
2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	39	7,6
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	47	9,1
2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	30	5,8
2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	16	3,1
2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	38	7,4
2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	22	4,3
2283	Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques	5	1,0
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	■	■
5223	Techniciens/techniciennes en graphisme	■	■
5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	19	3,7
6221	Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	26	5,0
	Diplomates	5	1
	Invitation par dérogation	■	■
	Offre d'emploi hors de la CMM	16	3,1
Total		515	100.0

Tableau 2 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 19 août 2021, dans le cadre du PAMO-TI par type de profession et par volume. ARRIMA, le 16 août 2021.

Code	Description de la profession	Nombre de DI	% des DI
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	55	11,0
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	43	8,6
2141	Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	18	3,6
2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	61	12,2
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	67	13,3
2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	13	2,6
2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	31	6,2
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	26	5,2
2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	17	3,4
2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	19	3,8
2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	55	11,0
2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	24	4,8
■	■	■	■
■	■	■	■
5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	16	3,2
6221	Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	46	9,2
	Autres invités (offre d'emploi hors la CMM)	6	1,2
	Total	502	100,0

Tableau 2 : Distribution de la profession des ressortissants étrangers à inviter, le 30 septembre 2021, dans le cadre du GIRMO, par type de profession et par volume. ARRIMA, le 27 septembre 2021.

Code	Profession	Nombre de DI
3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	191
3233	Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires	19
3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	18
4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	171
4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	89
4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aide-éducatrices de la petite enfance	14
	<i>Professions d'autres ressortissants invitées (offre d'emploi hors la CMM</i>	34
Total		536